



**DELIBERATION N° 21/229 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
AUTORISANT DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES**

**AUTORIZENDU L'AMMISSIONE DA NON VALORE È CRIDENZE SPINTE**

**SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 30 novembre 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Jean-Baptiste ARENA, Serena BATTESTINI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Françoise CAMPANA, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Don Joseph LUCCIONI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Jean-Paul PANZANI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Danielle ANTONINI à Mme Muriel FAGNI  
Mme Véronique ARRIGHI à Mme Paula MOSCA  
M. Paul-Félix BENEDETTI à Mme Véronique PIETRI  
M. Jean BIANCUCCI à M. Don Joseph LUCCIONI  
Mme Valérie BOZZI à M. Jean-Michel SAVELLI  
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Ghjuvan'Santu LE MAO  
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Joseph SAVELLI  
Mme Christelle COMBETTE à M. Jean-Martin MONDOLONI  
M. Pierre GUIDONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI  
M. Jean-Jacques LUCCHINI à M. Jean-Paul PANZANI  
M. Saveriu LUCIANI à M. Antoine POLI  
M. Laurent MARCANGELI à M. Georges MELA  
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Hyacinthe VANNI  
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Vannina CHIARELLI-LUZI  
Mme Chantal PEDINIELLI à Mme Marie-Anne PIERI  
M. Pierre POLI à M. Jean-Christophe ANGELINI  
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA

M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Martin MONDOLONI  
Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI  
Mme Julia TIBERI à Mme Vanina LE BOMIN

## L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
- VU** la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021 portant adoption du budget primitif de la Collectivité de Corse pour 2021,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 21/192 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 portant adoption du budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour 2021,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- CONSIDERANT** les demandes d'admissions en non-valeur et en créances éteintes présentées par Mme le Payeur de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

À l'unanimité,

**Ont voté POUR (63) : Mmes et MM.**

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Laurent MARCANGELI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

**ARTICLE PREMIER :**

**AUTORISE** en fonction du motif d'irrecouvrabilité, l'admission en non-valeur ou la comptabilisation en créances éteintes présentées par le comptable public pour un montant total de 152 567,07 €.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 16 décembre 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

5 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 16 ET 17 DÉCEMBRE 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**AMMISSIONE DA NON VALORE È CRIDENZE SPINTE**  
**ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

Par bordereau de transmission, Mme le Payeur de Corse fait état de créances devenues définitivement irrécouvrables pour un montant de 152 567,07 € et sollicite à ce titre la comptabilisation d'admission en non-valeur ou de créances éteintes, en fonction du motif d'irrécouvrabilité.

L'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

Cette procédure correspond à un seul apurement comptable.

Les créances éteintes sont, quant à elles, des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Ces décisions relèvent de l'Assemblée de Corse dans l'exercice de sa compétence budgétaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer
Inconnue	2004	T-701100001717	2 733,95 €
Inconnue	2006	T-701100001153	509,91 €
Inconnue	2006	T-701100000058	301,45 €
Particulier	2007	T-701100001689	89,17 €
Particulier	2007	T-701100001646	986,18 €
Particulier	2007	T-701100001644	989,36 €
Particulier	2007	T-701100001645	625,34 €
Particulier	2007	T-701100000276	415,79 €
Particulier	2007	T-701100002440	2 069,56 €
Particulier	2009	T-701100000737	5 789,66 €
Particulier	2009	T-701100001605	5 164,50 €
Particulier	2009	T-701100000535	90,83 €
Particulier	2010	T-701100000186	1 459,56 €
Particulier	2010	T-701100001249	2 452,85 €
Inconnue	2011	T-1562	820,00 €
Inconnue	2011	T-1563	992,00 €
Inconnue	2011	T-1564	2 400,00 €
Particulier	2011	T-701100001632	505,93 €
Inconnue	2012	T-88	100,00 €
Inconnue	2012	T-243	360,00 €
Inconnue	2012	T-766	200,00 €
Particulier	2012	T-1543	1 032,00 €
Particulier	2012	T-1540	780,00 €
Particulier	2012	T-1541	900,00 €
Particulier	2013	T-701100000305	167,12 €
Particulier	2013	T-701100000299	8 828,51 €
Particulier	2013	T-701100000274	561,60 €
Particulier	2014	T-701100001507	390,00 €
Particulier	2014	T-701100000700	1 449,72 €
Particulier	2015	T-701000003451	34,33 €
Particulier	2015	T-701000001275	34,33 €
Particulier	2015	T-701000002805	34,33 €
Particulier	2015	T-701000003856	34,33 €
Particulier	2015	T-701000005333	34,33 €
Particulier	2015	T-701000004675	34,33 €
Particulier	2015	T-701000001266	34,33 €
Particulier	2015	T-701000001260	137,32 €
Particulier	2015	T-701000001263	34,33 €
Particulier	2015	T-701000002508	34,33 €
Particulier	2015	T-701000002656	34,33 €
Particulier	2015	T-701000004392	34,33 €
Particulier	2015	T-701100002853	32,00 €
Particulier	2015	T-701100000763	321,00 €
Particulier	2015	T-315	48,80 €
Particulier	2015	T-2094	99,20 €
Particulier	2015	T-891	100,00 €
Particulier	2016	T-701100000153	9 440,54 €
Particulier	2016	T-701100001477	3 942,65 €
Particulier	2016	T-701100000432	14 663,47 €
Particulier	2016	T-1028	248,00 €
Particulier	2016	T-1029	600,00 €

Particulier	2017	T-701000003797	4,83 €
Association	2017	T-701000000015	1 500,00 €
Inconnue	2017	T-656	100,00 €
Inconnue	2017	T-986	148,80 €
Particulier	2017	T-701000000304	2 191,88 €
Particulier	2017	T-246	360,00 €
Société	2017	T-1759	8 511,83 €
Inconnue	2018	T-864	446,24 €
Particulier	2018	T-32178	1 548,32 €
Particulier	2018	T-32163	1 559,35 €
Particulier	2018	T-32174	776,45 €
Particulier	2018	T-32173	1 537,78 €
Particulier	2018	T-32177	1 532,07 €
Particulier	2018	T-30324	5 915,60 €
Particulier	2018	T-30323	177,59 €
Particulier	2018	T-30990	630,00 €
Société	2018	T-65015	9 120,00 €
Particulier	2019	T-1880	99,00 €
Société	2019	T-415	624,48 €
Société	2019	T-414	716,94 €
Société	2019	T-413	182,71 €
Société	2019	T-1641	14 857,25 €
Société	2019	T-2085	26 256,35 €
Particulier	2020	T-1432	99,00 €
Particulier	2020	T-1867	99,00 €
Particulier	2020	T-3945	99,00 €
Particulier	2020	T-5352	99,00 €
Particulier	2021	T-331	99,00 €
Particulier	2021	T-2440	99,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>152 567,07 €</b>

<b>Motif de la présentation</b>
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Combinaison infructueuse d actes
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
PV carence
Combinaison infructueuse d actes
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
NPAI et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Décédé et demande renseignement négative
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Décédé et demande renseignement négative
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Combinaison infructueuse d actes
Décédé et demande renseignement négative
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Surendettement et décision effacement de dette
Surendettement et décision effacement de dette
Surendettement et décision effacement de dette
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ



